

La baie de Somme et sa région

Un territoire de projets
s'essayant aux principes de la
Gestion Intégrée de la Zone
Côtière



Fiche d'identification

Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI)

1, Place de l'Amiral Courbet - 80 100 ABBEVILLE

Tél : 03 22 20 60 30

Fax : 03 22 31 19 33

smacopi@baiedesomme.org

www.baiedesomme.org

Numéro Siret : 258 001 924 000 20

Régime juridique : Etablissement public à caractère administratif

Personne responsable du projet :

Monsieur Jérôme BIGNON, Président du SMACOPI

1, Place de l'Amiral Courbet - 80 100 ABBEVILLE



Sommaire

A - Tentatives de définitions de la GIZC...	p.4
B - La baie de Somme et sa région	p.5
C - Un périmètre à géométrie variable	p.6
D - Les données fondamentales du territoire	p.12
E - Les problématiques dominantes	p.16
F - L'enjeu	p.22
G - La mise en perspective des processus dynamiques affectant le littoral	p.23
H - Les axes thématiques d'action dans un rapport solidaire Terre / Mer	p.24
I - La justification du périmètre d'intervention	p.30
J - Le champ expérimental : axe stratégique	p.31
K - La démarche proposée	p.34



Cicin-Sain, Knecht, 1998

Processus dynamique qui réunit gouvernements et sociétés, sciences et décideurs, intérêts publics et privés en vue de la protection et du développement des systèmes et ressources côtières. Ce processus vise à optimiser les choix à long terme privilégiant les ressources et leur usage raisonné et raisonnable.

*Recommandation du **parlement européen et du Conseil Européen** du 30 mai 2002 relative à la mise en œuvre d'une stratégie de gestion intégrée des zones côtières en Europe*

Il s'agit d'une gestion des zones côtières « qui soit écologiquement durable, économiquement équitable, socialement responsable et adaptée aux réalités culturelles, et qui préserve l'intégrité de cette ressource importante tout en tenant compte des activités et des usages locaux traditionnels qui ne représentent pas une menace pour les zones naturelles sensibles et pour l'état de préservation des espèces sauvages de la faune et de la flore côtières »

*Projet de protocole sur la **GIZC de la méditerranée** de mars 2005*

Processus dynamique de gestion et d'utilisation durable des zones côtières prenant en compte simultanément la fragilité des écosystèmes et des paysages côtiers, la diversité des activités et des usages, leurs interactions, la vocation maritime de certains d'entre eux, ainsi que leurs impacts à la fois sur la partie maritime et la partie terrestre

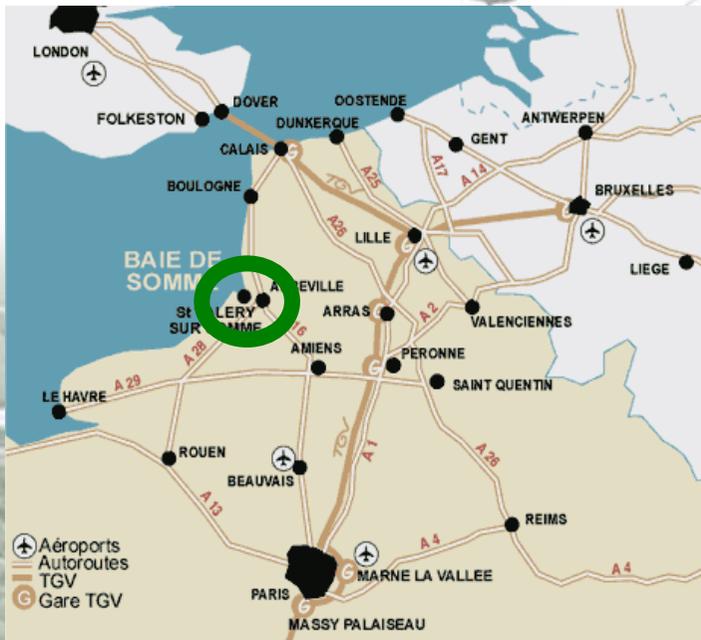


La Gestion Intégrée des Zones Côtières B - La baie de Somme et sa région

Une tache verte au cœur d'un système européen à forte concentration urbaine

Une attractivité récente

- Du fait de son accessibilité renforcée



- et d'un environnement naturel peu altéré



Source:
Marais et estuaires
du littoral français, F.
VERGER



Deux possibilités pour déterminer le périmètre expérimental:

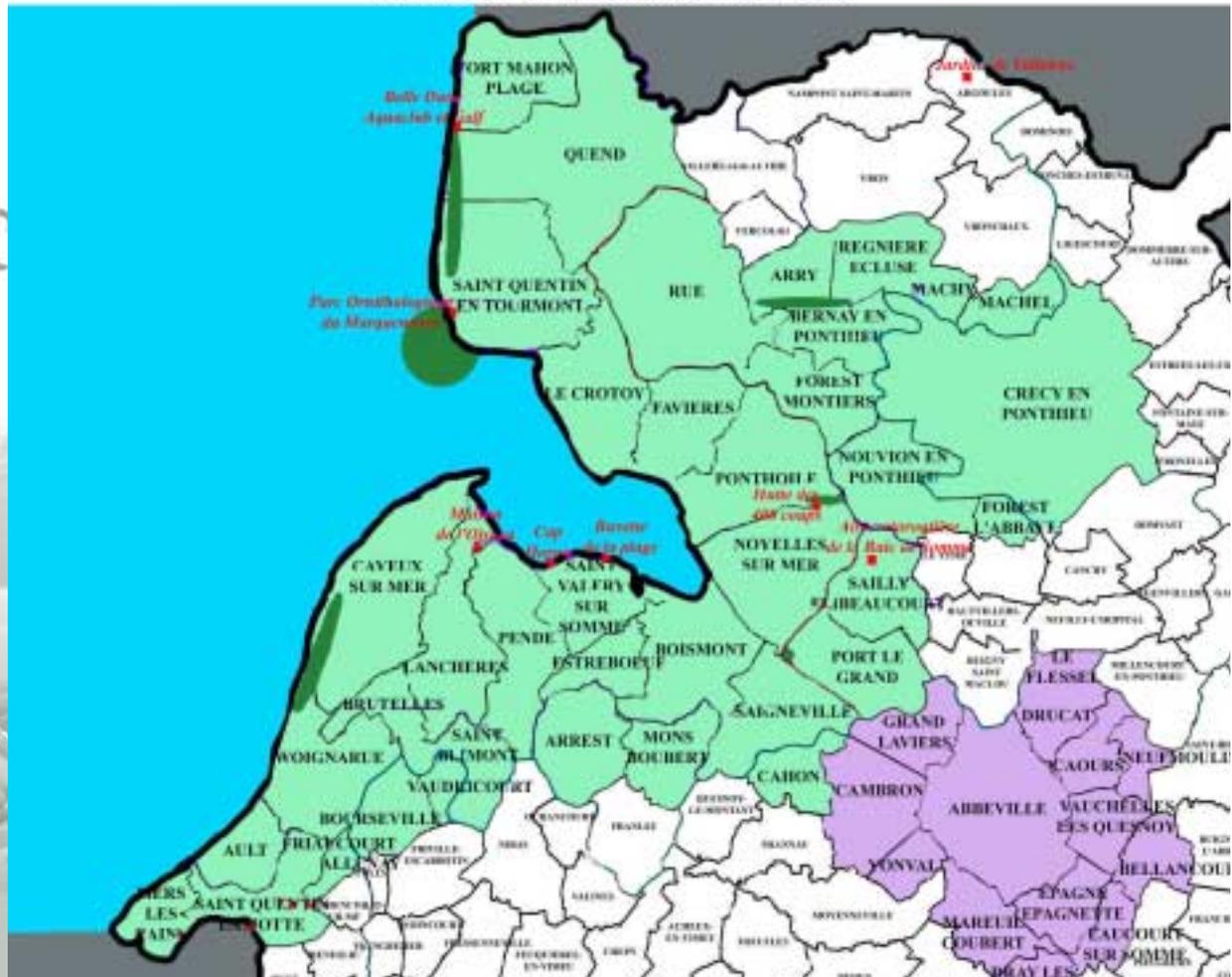
- En se fondant sur des **orientations d'aménagement du territoire**
 - Schéma de Cohérence Territoriale de la Côte Picarde (2002)
 - Opération Grand Site Baie de Somme (2004)
- En se fondant sur **des aires de compétence des collectivités**
 - Conservatoire de l' Espace Littoral et des Rivages Lacustres (CELRL)
 - Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Côte picarde (SMACOPI)



Périmètre I :

le Schéma de
Cohérence
Territoriale de la
Côte picarde de
2002 (SCOT)
38 communes

Oct. 2004 : Schémas directeurs



La Gestion Intégrée des Zones Côtières Un périmètre à géométrie variable

Périmètre II :

**Les études préalables à
une Opération Grand Site
Baie de Somme de 2004**

26 communes



Périmètre III :

Le périmètre d'intervention
du Conservatoire de l'Espace
Littoral et des Rivages
Lacustres



La Gestion Intégrée des Zones Côtières Un périmètre à géométrie variable

Périmètre IV :

L'aire de compétence
du SMACOPI
18 communes



La Gestion Intégrée des Zones Côtières un périmètre à géométrie variable

Pour entrer dans le champ expérimental, un sous ensemble de l'aire de compétence du SMACOPI a été retenu

Périmètre IV bis:

Le champ d'expérimentation proposé entre Mers-les-Bains et Saint-Valéry-sur-Somme

9 communes

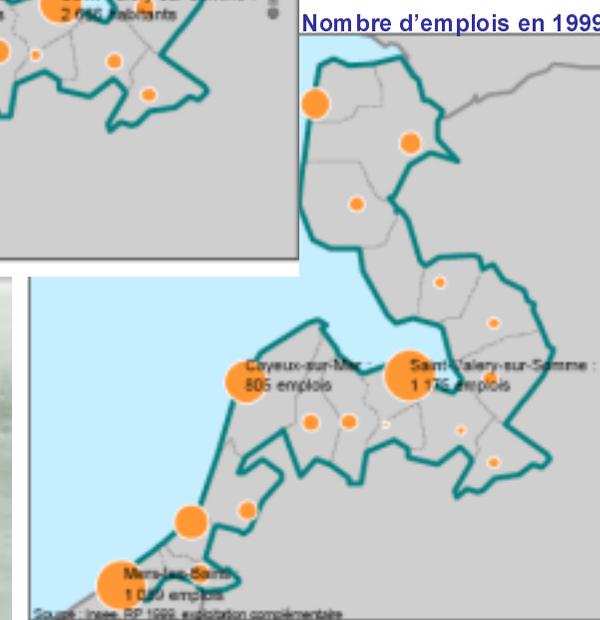


Des Hommes ...

- **Population**
22 713 habitants*. (en légère baisse)
- **Plus âgée que la moyenne nationale et départementale**
Les moins de 20 ans : 22,3%
(24,8 en France)
Les plus de 75 ans : 10,3%
(7,7% en France)
- **Plutôt moins qualifiée**
31% des plus de 15 ans sont sans diplôme
- **Forte baisse de l'emploi**
Territoire fortement marqué par la présence:
 - d'un secteur tertiaire important (70% de l'emploi)
 - d'une activité industrielle et de la construction (21%)
 - des activités agricoles (250 actifs sur la plaine maritime)



Source :
Atelier de l'île,
OGS, 2003



* Sources INSEE 1999
sur les 18 communes de l'aire de compétence du SMACOPI
Page 12

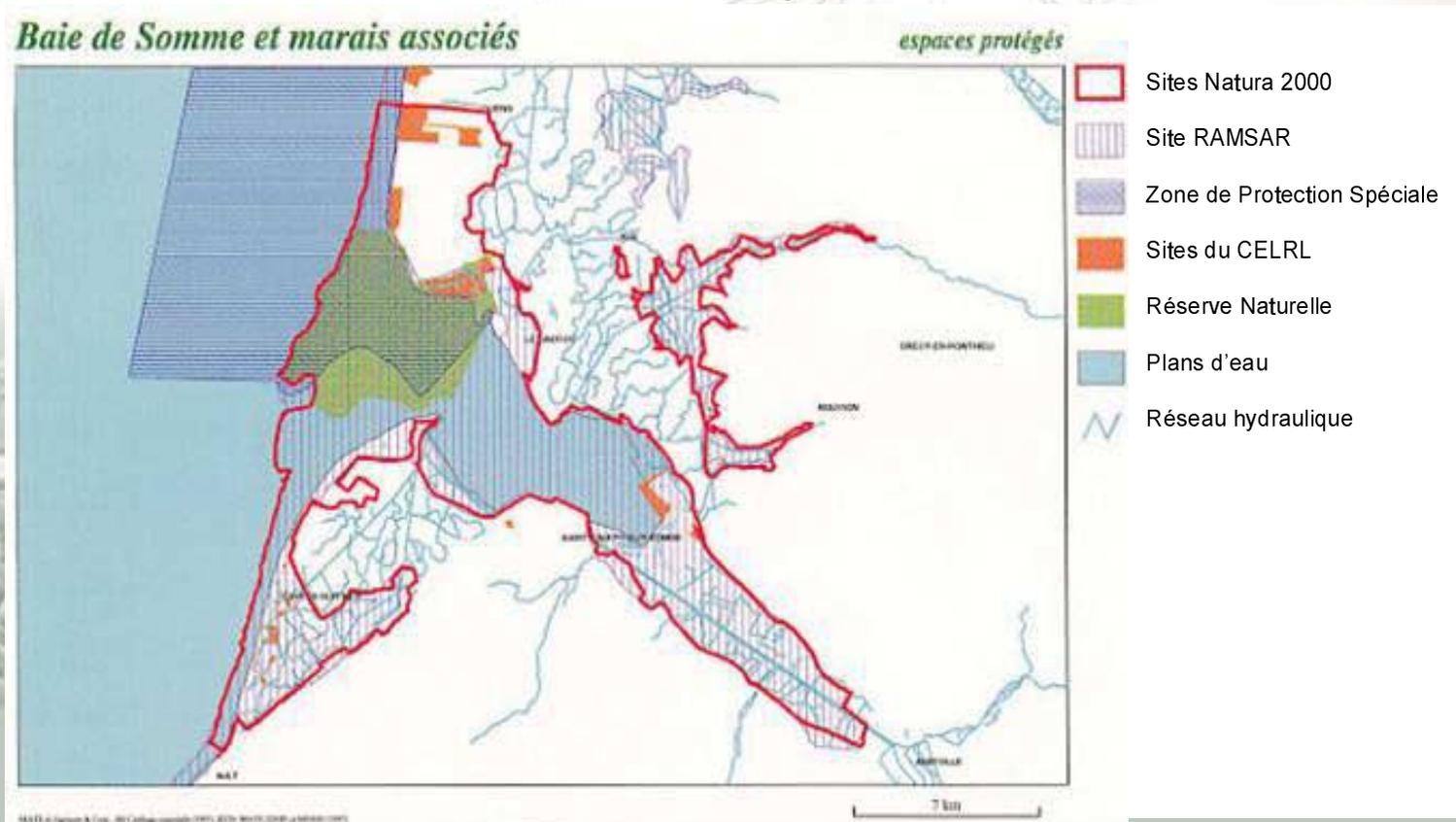


Une économie très largement inféodée à la disponibilité des ressources naturelles

- Agriculture, industrie agroalimentaire
- Pêche, cultures marines
- Extraction et valorisation des granulats
- Construction et artisanat
- Tourisme
- ...



Encadrée, observée, surveillée, réglementée, ...
la baie de Somme est un espace très protégé ...
reflet du caractère exceptionnel et de la rareté des lieux.



La Gestion Intégrée des Zones Côtières

La baie de Somme et sa région : Les données fondamentales du territoire Périmètre I

La baie de Somme, un espace normatif

SCOT, POS, PLU,
loi littoral, Sites
classé et inscrit, ...

Prévoir parcellaire de l'Etat, Directeur de la Côte Picarde sur les 40 communes limitant l'agglomération abritée
Légende explicative de la Carte des Orientations Fondamentales d'Aménagement

CARTE DES ORIENTATIONS FONDAMENTALES D'AMENAGEMENT

LEGENDE

1. AFFIRMATION ET DIFFERENCIATION DES ESPACES EXISTANTS OU A CREER POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'AMENAGEMENT DURABLE

1.1. Espaces et sites naturels à protéger

-  Espaces naturels boisés ou forestiers à haute valeur environnementale et paysagère
-  Espaces naturels reconnus (article L. 145-E de la Loi Littoral, réserve naturelle, site classé...) à haute valeur environnementale et paysagère
-  Espaces naturels de transition (ZNEFF, ZICO, convention RAMSAR, Natura 2000) et autres) présentant une qualité environnementale et/ou paysagère

1.2. Espaces dont la doctrine naturelle doit être préservée mais susceptibles de connaître des évolutions contrôlées et mesurées

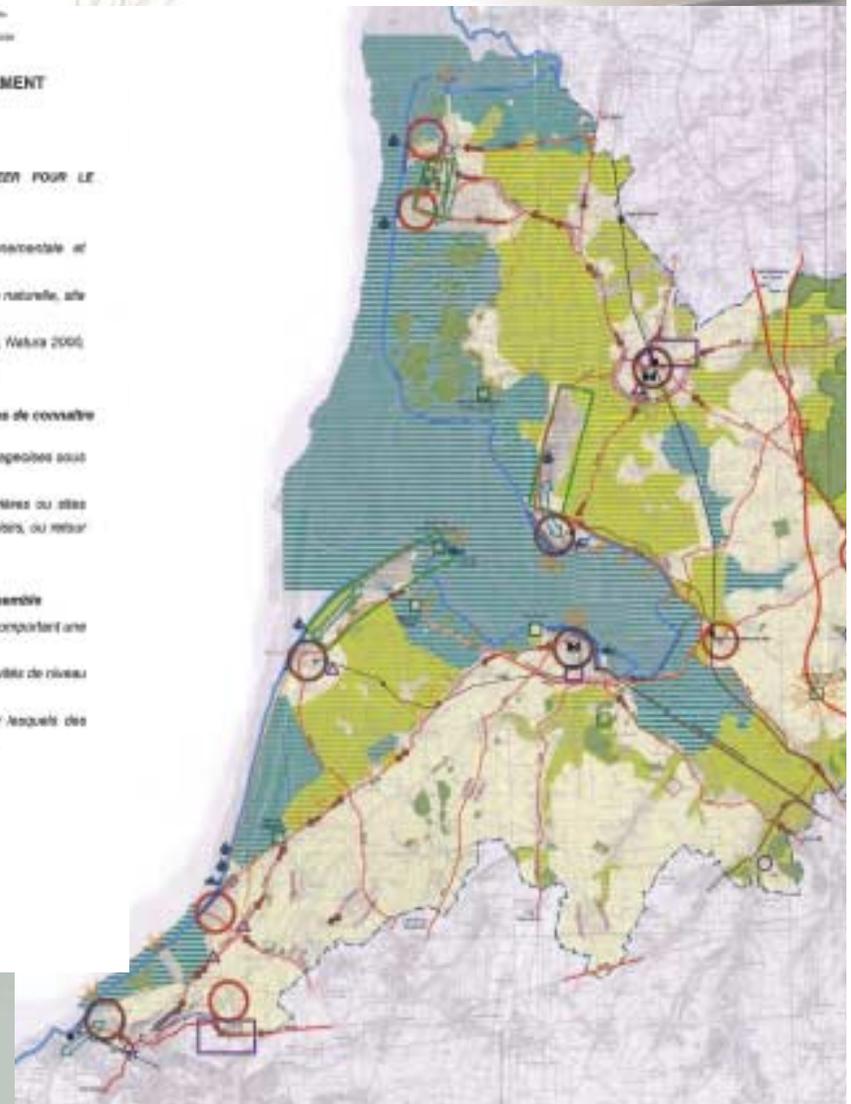
-  Espaces agricoles, pouvant admettre des extensions urbaines ou villageoises sous certaines conditions
-  Espaces naturels exploités pour la richesse de leur sous-sol (carrières ou sites classés), devant être réaménagés après exploitation (pour les loisirs, ou retour à une vocation naturelle)

1.3. Espaces aménageables soumis à une conception ou à une réflexion d'ensemble

-  Espaces soumis à une conception d'ensemble pour les loisirs, mais comportant une forte proportion d'espaces naturels
-  Espaces soumis à une conception d'ensemble pour des zones d'activités de niveau intercommunal
-  Espaces de niveau local à vocation d'activités, à regrouper, pour lesquels des extensions limitées peuvent être admises sous certaines conditions

1.4. Espaces urbains à conforter, valoriser, renforcer ou restructurer

-  Pôle urbain à conforter
-  Pôle urbain à renforcer (restructuration partielle éventuelle)
-  Friche industrielle à regrouper (et si besoin à réaffecter)
-  Front de mer patrimonial à valoriser
-  Front de mer à renforcer ou à restructurer
-  Patrimoine historique (autre que front de mer) à valoriser



Des problématiques dominantes présentes dans la baie de Somme et sa région :

- 1. Les phénomènes géomorphologiques**
- 2. Les mutations économiques et les nouveaux usages**
- 3. L'individualisation des modes de déplacement**
- 4. L'évolution défavorable d'un grand nombre de paysages naturels et urbains**
- 5. L'usage des règles de droit**



E.1. Les phénomènes géo-morphologiques

- **Erosion**
- **Engraissement**
- **Comblement**



Commencer dès à présent à réfléchir sur la manière d'accompagner la mutation des paysages en cours.



recul des falaises crayeuses sur Ault

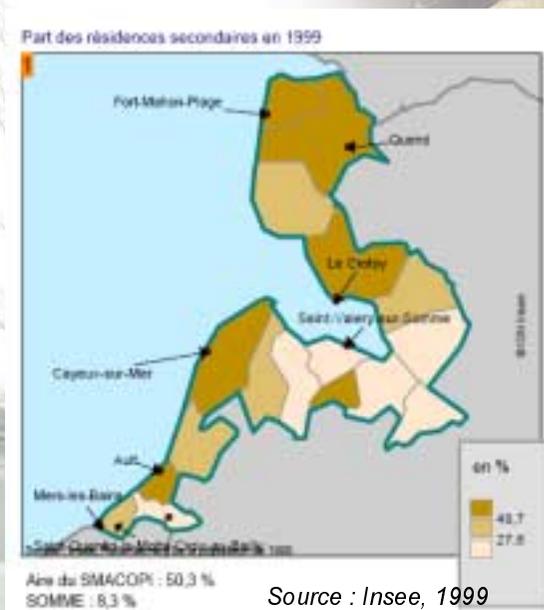


ensablement des Baies de Somme

Source :
Atelier de l'île,
OGS, 2003

E.2 Les mutations économiques et les nouveaux usages

Mutation d'une économie traditionnelle de cueillette en une économie dominée par le secteur touristique

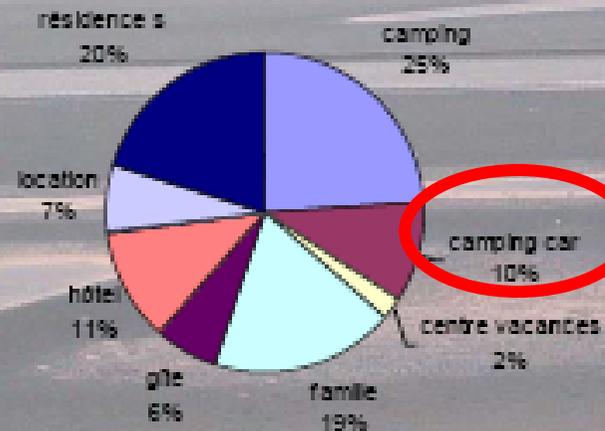
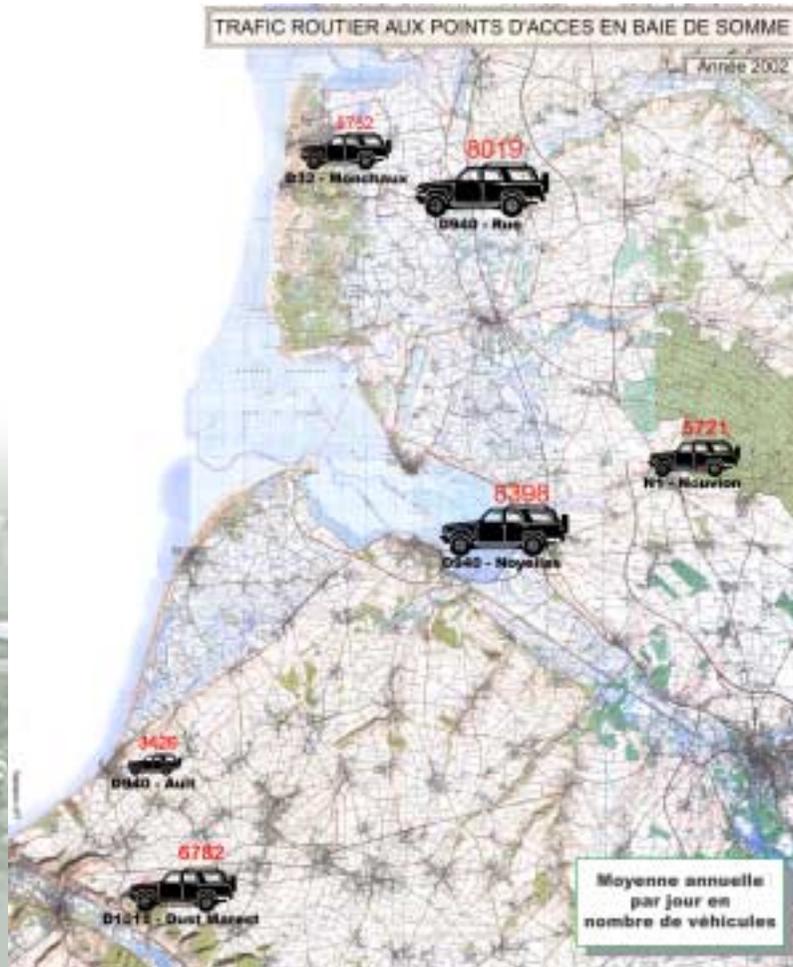


L'habitat prend de la hauteur

50,3% de résidences secondaires en 1999 (donnée INSEE)



E.3. L'individualisation des modes de déplacement



**Effet de bord :
l'émergence de « consommateurs du
rivage »**

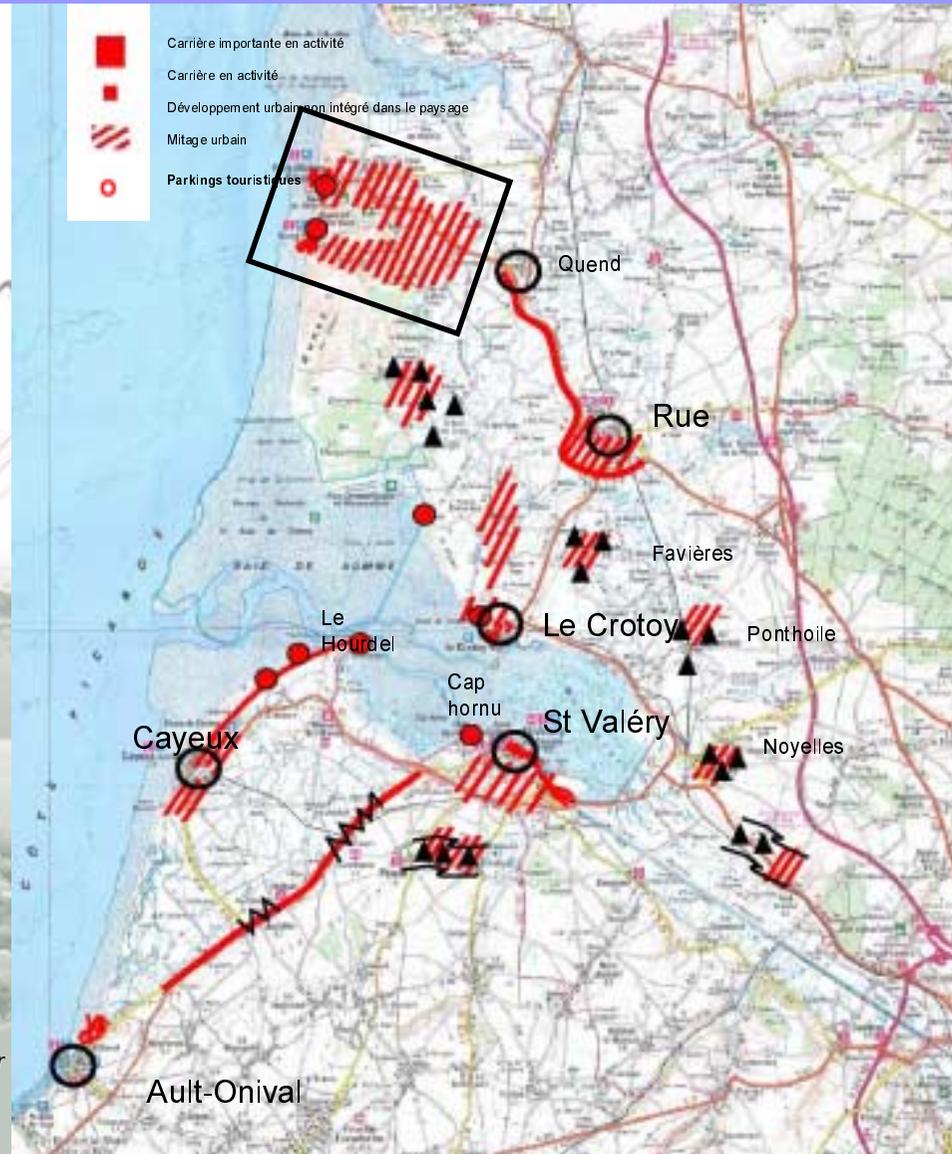
Source : Atelier
de l'île, OGS,
2003

E.4. L'évolution défavorable d'un grand nombre de paysages naturels et urbains

Typologie des dégradations

- Entrée de ville dévalorisante
- Mitage
- Développement linéaire
- Parking dégradant pour milieu naturel ou paysage
- Camping à fort impact visuel
- Statut routier à problème
- Piste cyclable à problème
- Front de mer peu attractif
- Centre ville/bourg peu attractif
- Centre ville saturé en été

Source : Atelier de l'île, OGS, 2003



E.5. Des règles de droit qui ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux

l'exemple du SCOT
(2002) qui
ignore totalement le
dialogue terre/mer

Extrait du Schéma de Cohérence Territoriale
de la Côte Picarde

carte des orientations fondamentales d'aménagement

▲▲▲▲ Front de mer à renforcer ou à restructurer

1.3. Espaces aménageables soumis à une conception ou à une réflexion d'ensemble



Espaces soumis à une conception d'ensemble pour les loisirs, mais comportant une forte proportion d'espaces naturels



Au-delà des mutations spatio-temporelles, **l'enjeu de la GIZC réside dans une nouvelle approche terre/mer et homme/nature.**

Il faut faire fi des victoires sur Poséidon.
L'heure n'est plus aux conquêtes sur la mer ou dans
l'organisation d'un système de défense
contre cette même mer...

Mais

Dans l'abandon de ces termes guerriers et dans
**l'émergence d'un partenariat fructueux entre l'Homme
et la Nature**, seul vecteur de création de richesses
durables .



Un territoire de projets et de pratiques de gestion

Un espace littoral en mouvance dont l'épaisseur varie

- brutalement : falaise
- doucement : estuaire

dynamique horizontale d'interface terre/mer (influence de la terre sur la mer / de la mer sur la terre)

dynamique verticale reflétant les interactions présentes sur le linéaire picard (nord/sud – sud/nord)



Axes thématiques pour élaborer une stratégie proactive pour la mise en perspective des processus dynamiques suivant :

1. l'évolution du trait de côte
2. l'évolution urbaine
3. l'évolution des paysages
4. l'évolution de la biodiversité
5. les évolutions économiques et sociales



H.1. L'évolution du trait de côte

Dans le cadre de l'expérimentation, nous proposons de tenter de répondre aux questions suivantes:

- ▶ **Travailler avec la mer ou se défendre contre la mer?**
- ▶ **La ligne des plus hautes eaux détermine a priori la limite du DPM. Est-ce bien exact?**
- ▶ **Peut-on privatiser la baie de Somme?**
- ▶ **Quel rôle pour le CELRL et son gestionnaire?**



Source :
Atelier de l'île,
OGS, 2003



H.2. L'évolution urbaine

Dans le cadre de l'expérimentation, nous proposons de tenter de répondre aux questions suivantes:

- ▶ **Comment conserver la mémoire du risque?**
- ▶ **Comment prendre en compte les phénomènes naturels dans le cadre des politiques d'aménagement?**
- ▶ **Les villes peuvent-elles se renouveler sur elles-mêmes?**

Cayeux avalé par la mer

La digue des bas champs s'est rompue. Des milliers d'hectares sont sous les eaux, de nombreuses familles sinistrées ont dû être relogées à la suite de ces inondations catastrophiques sur la côte picarde.

(Lire pages 4, 5, 12 et 13)

Archive, courrier picard, 1990



H.3. L'évolution des paysages

Dans le cadre de l'expérimentation, nous proposons de tenter de répondre aux questions suivantes:

- ▶ **Quelle est l'incidence des phénomènes naturels et de l'action anthropique sur les paysages?**
- ▶ **Faut-il laisser les paysages immobiles ou les mettre en mouvement?**
- ▶ **Faut-il que les falaises soient vives ou faut-il les faire mourir?**
- ▶ **Quels paysages urbains pour demain?**

Le classement de site de la pointe du Hourdel : un paysage immobile ou en mouvement

Aujourd'hui, une zone d'exploitation de granulats



Demain, un paysage de prairies humides



L'aménagement du front de mer : Créer des remparts face à la mer



H.4. L'évolution de la biodiversité

Dans le cadre de l'expérimentation, nous proposons de tenter de répondre aux questions suivantes:

- ▶ **Faut-il maintenir, renforcer, construire des ouvrages de défense contre la mer ou ouvrir des polders en baie de Somme? Quelles sont les incidences de ces solutions?**
- ▶ **Quels sont les effets du comblement des estuaires? Quelles conséquences sur la richesse benthique?**
- ▶ **Quelles pratiques agricoles pour l'avenir?**
- ▶ **Quelles influences les pratiques humaines ont-elles sur la qualité de l'eau, les espaces intertidaux et les bio corridors?**



Milieus – Phénomènes - Ressources naturelles

Une évolution:

- *insuffisamment connue*
- *peu intégrée au processus de décision.*

Un frein à la perspective de développement durable.



H.5. Les évolutions économiques et sociales

Dans le cadre de l'expérimentation, nous proposons de tenter de répondre aux questions suivantes:

- ▶ **Peut-il encore y avoir une économie de cueillette? (déclin des ressources marines)**
- ▶ **L'agriculture produit des biens; peut-elle aussi produire des services?**
- ▶ **Comment reconvertir les sites industriels abandonnés?**
- ▶ **Un tourisme d'occupation ou un tourisme de partage?**
- ▶ **Quelles adaptations pour les systèmes de formation des hommes?**



Chambres d'Hôtes
et Gîte rural



Un périmètre restreint pour asseoir avec plus de force la démonstration: Le champ expérimental Mers-les-Bains / Saint-Valery-sur-Somme

La mise en réseau des acteurs et l'organisation du débat public dans le cadre d'une bonne gouvernance des projets va consister en une approche dynamique et la mise en perspective des 5 problématiques suivantes dans un rapport terre/mer et dans l'examen de leurs interactions.



- 1. l'évolution du trait de côte ;
- 2. l'évolution urbaine ;
- 3. l'évolution des paysages ;
- 4. l'évolution de la biodiversité ;
- 5. l'évolution des activités économiques;

A chaque groupe thématique sera soumis **un ou plusieurs cas d'étude.**

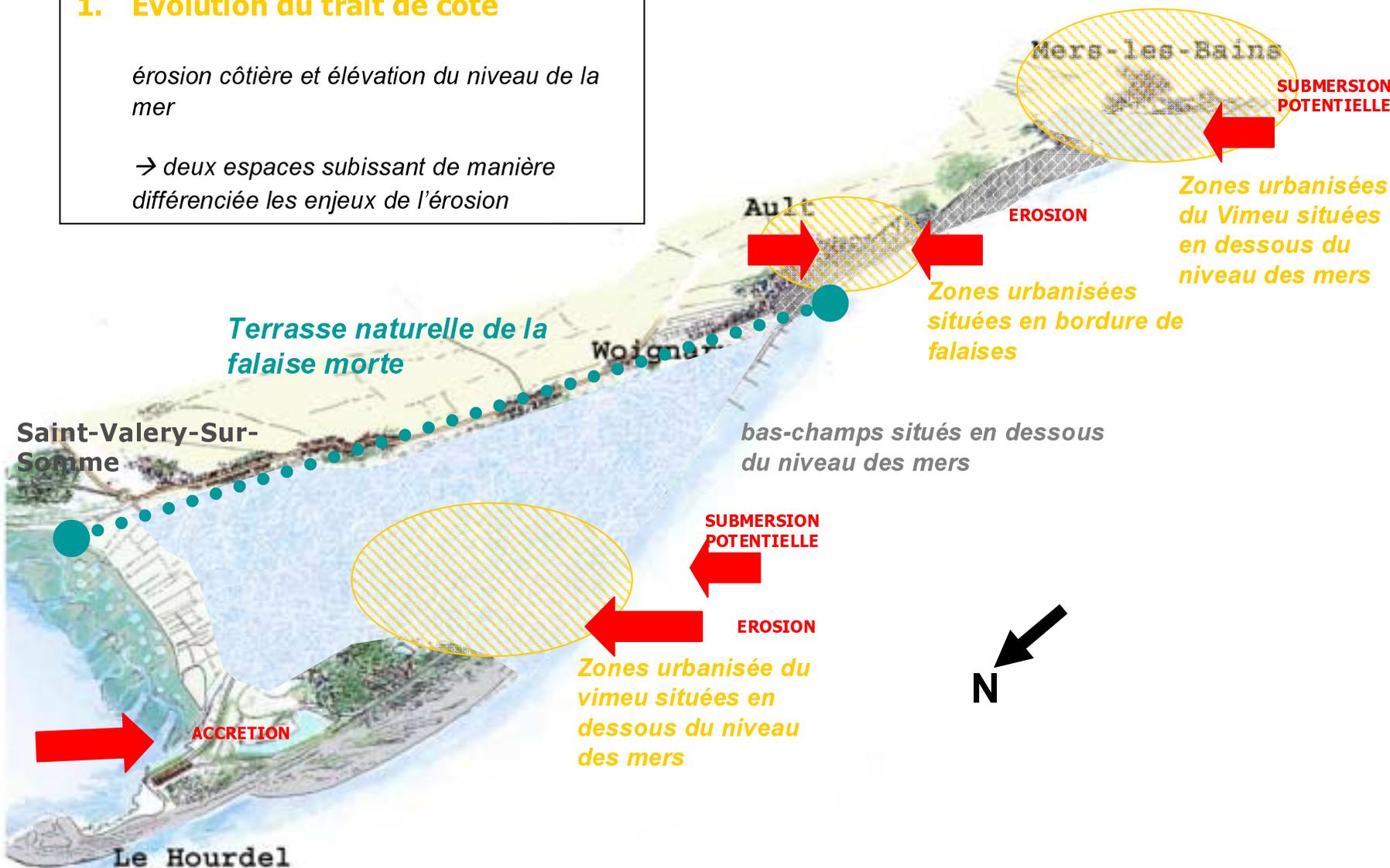
Il ne s'agira pas d'une approche conceptuelle mais bien de la tentative d'appliquer à la réalité les principes du processus de GIZC.



1. Évolution du trait de côte

érosion côtière et élévation du niveau de la mer

→ deux espaces subissant de manière différenciée les enjeux de l'érosion



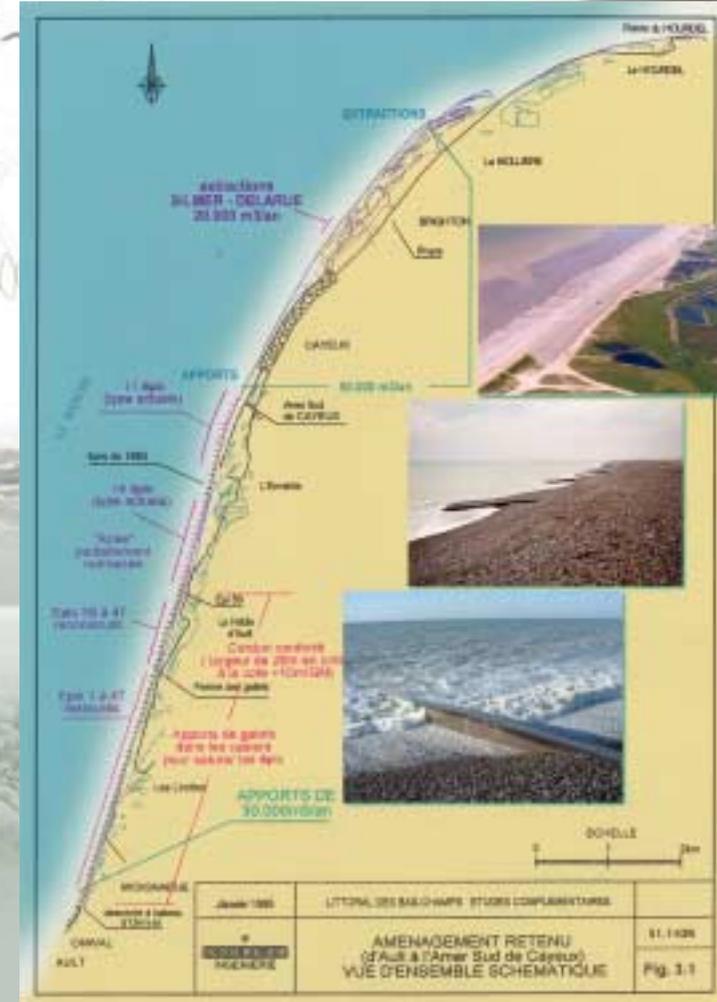
La Gestion Intégrée des Zones Côtières Exemple d'étude de cas

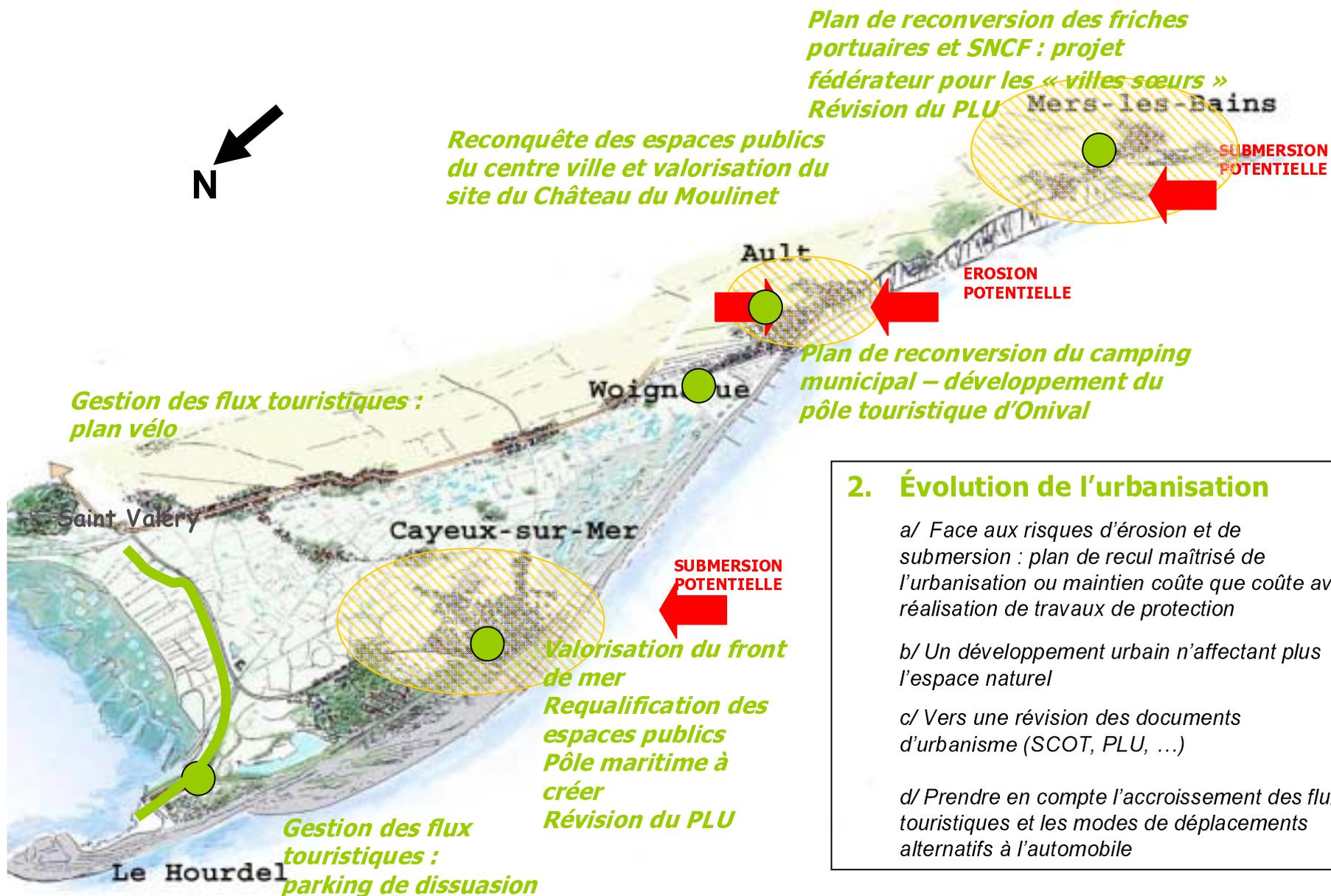
J.1. Gestion du trait de côte : le projet de confortement des zones urbanisées de Ault à Cayeux-sur-Mer

L'ouvrage des Bas-Champs, réalisé de 1998 à 2001 pour un coût de 19 millions d'euros nécessite des «aménagements» en amont et en aval.

Enraciner l'ouvrage en pied de falaise à Onival et corriger les effets pervers du dernier épi à Cayeux :

- Quelles méthodes ?
- Quels financements ?
- Quels impacts socio-économiques?
- Quelle durée?
- ...





2. Évolution de l'urbanisation

- a/ Face aux risques d'érosion et de submersion : plan de recul maîtrisé de l'urbanisation ou maintien coûte que coûte avec réalisation de travaux de protection
- b/ Un développement urbain n'affectant plus l'espace naturel
- c/ Vers une révision des documents d'urbanisme (SCOT, PLU, ...)
- d/ Prendre en compte l'accroissement des flux touristiques et les modes de déplacements alternatifs à l'automobile

La Gestion Intégrée des Zones Côtières

Exemple d'étude de cas

J.2. Gestion de l'urbanisation : le projet de renouvellement urbain maîtrisé sur la commune de Ault

Située à l'abrupt de la falaise, la frange littorale urbanisée du bourg risque de subir des effondrements brutaux de pans de falaise. Ault semble pouvoir se replier en retrait des zones littorales menacées.

Le site du Moulinet pourrait-il :

- devenir un lieu de vie polymorphe en favorisant une mixité de fonctions intégrées à la ville (habitats, services, activités économiques, ...) ?

- Servir de référence pour la norme HQE dans le parti architectural et urbanistique?



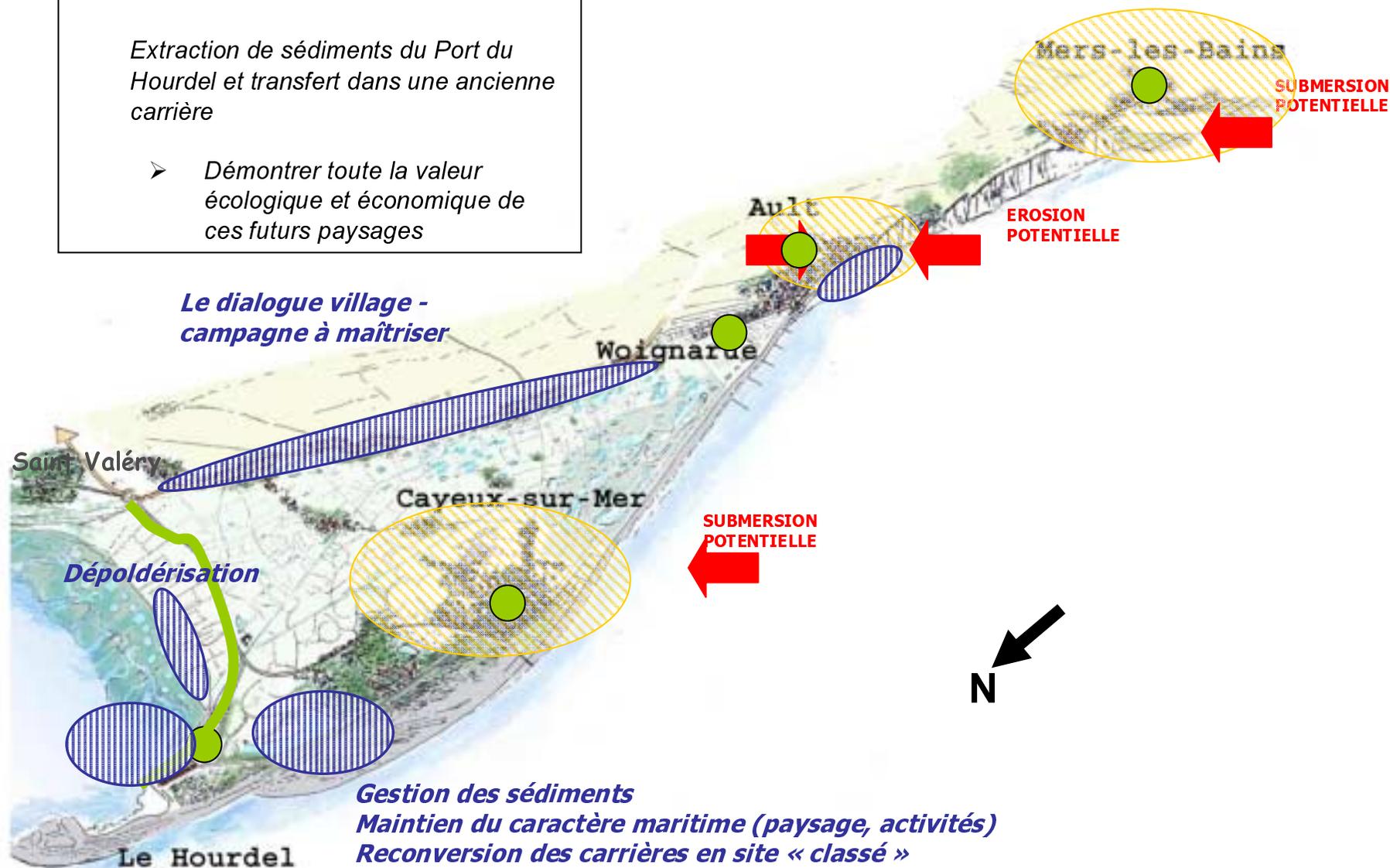
Valorisation économique du site du Moulinet à Ault



3- Évolution des paysages

Extraction de sédiments du Port du Hourdel et transfert dans une ancienne carrière

- *Démontrer toute la valeur écologique et économique de ces futurs paysages*



Le dialogue village - campagne à maîtriser

*Gestion des sédiments
Maintien du caractère maritime (paysage, activités)
Reconversion des carrières en site « classé »*

La Gestion Intégrée des Zones Côtières
Exemple d'étude de cas

J.3. Gestion du paysage : la pointe du Hourdel
- le projet de classement de site

Un Grand paysage en reconversion

*En partenariat avec la nature,
cicatriser les sites industriels*



Les carrières du Hourdel aujourd'hui



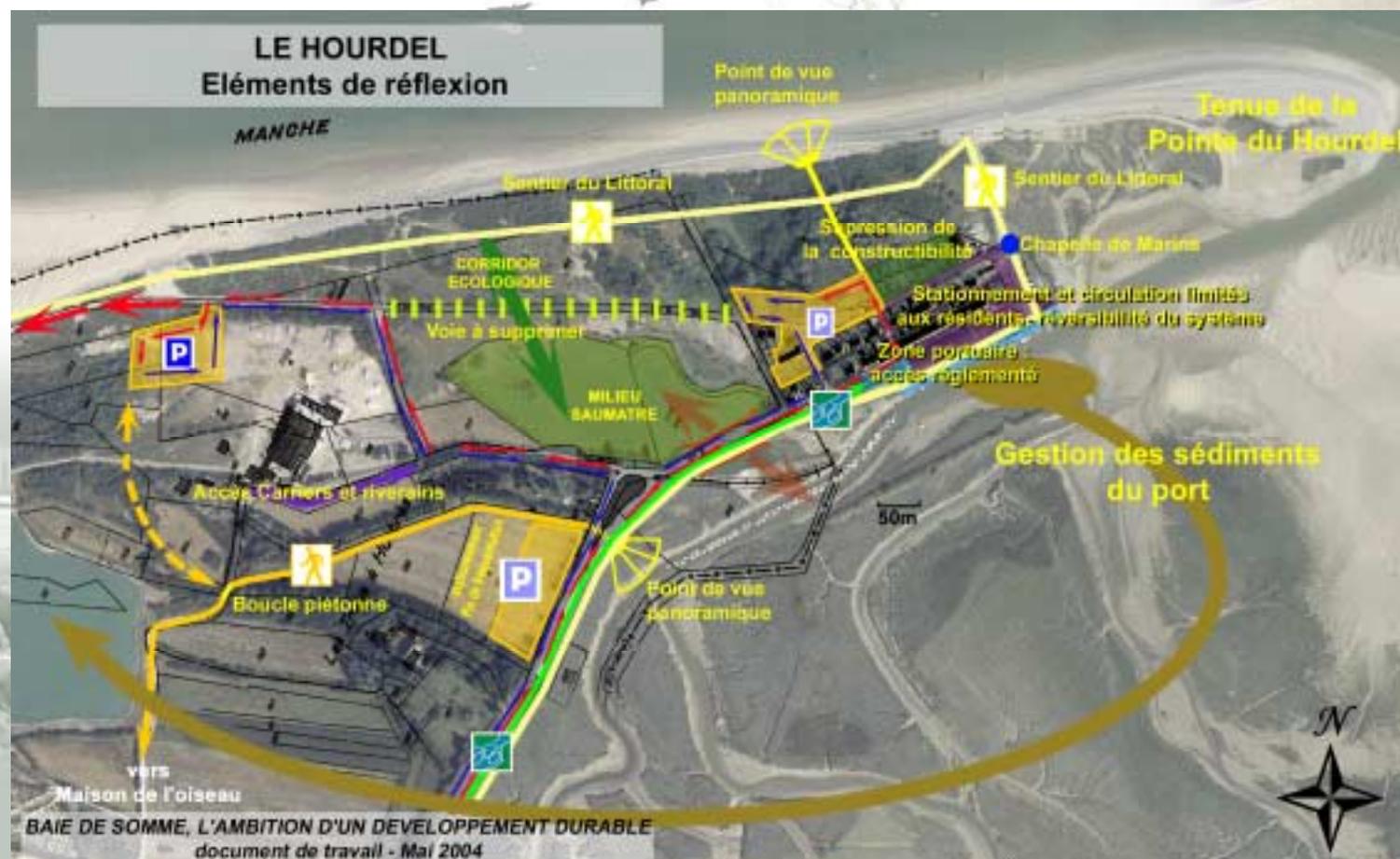
Quel paysage pour demain?



La Gestion Intégrée des Zones Côtières Exemple d'étude de cas

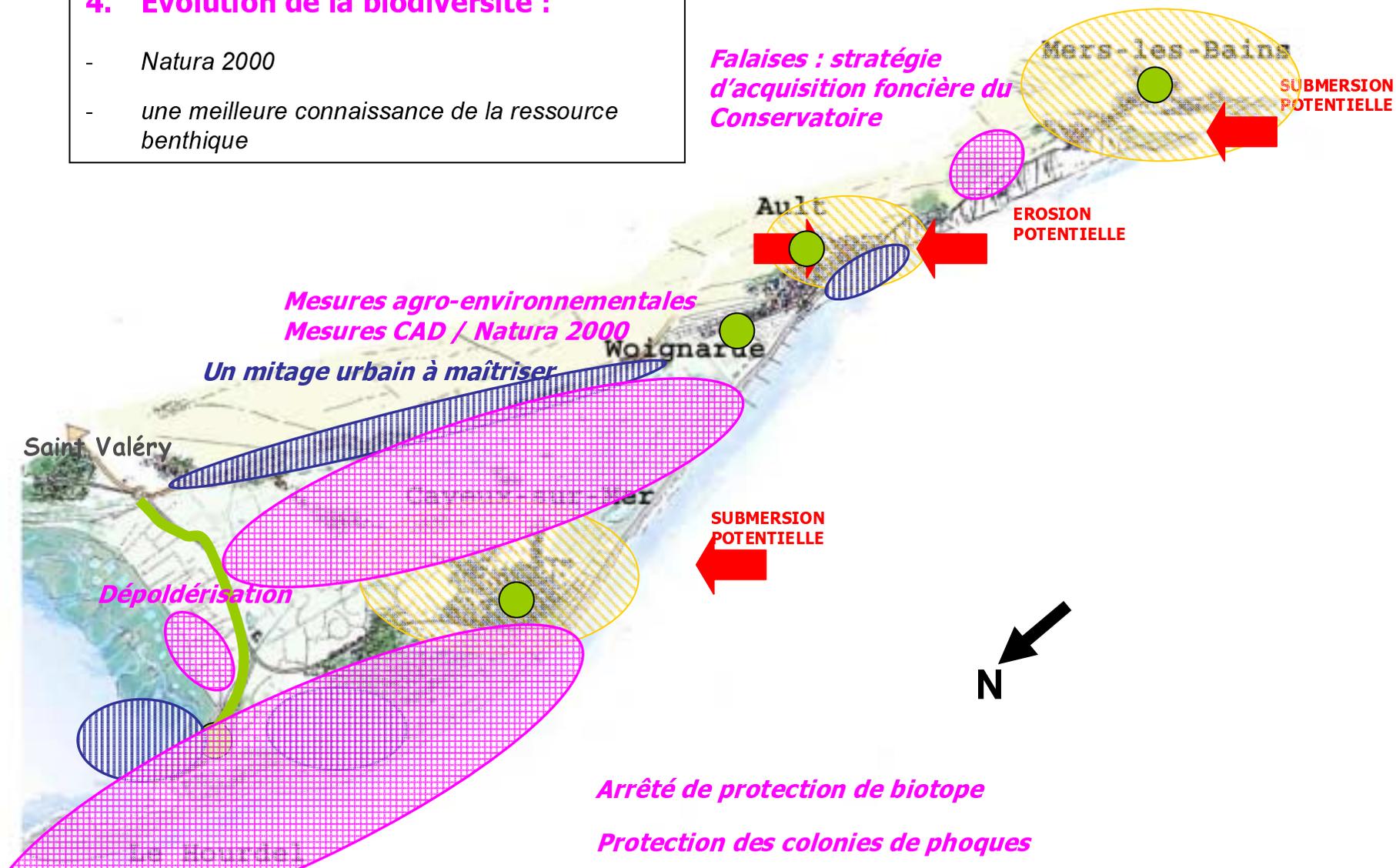
J.3. Gestion du paysage : la pointe du Hourdel

Comprendre et gérer un paysage en mouvement
pour asseoir une stratégie de développement durable



4. Évolution de la biodiversité :

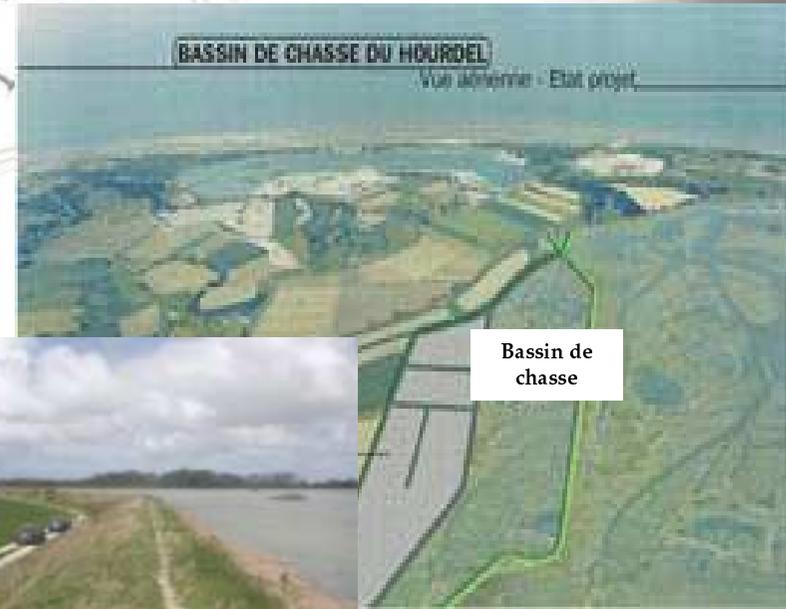
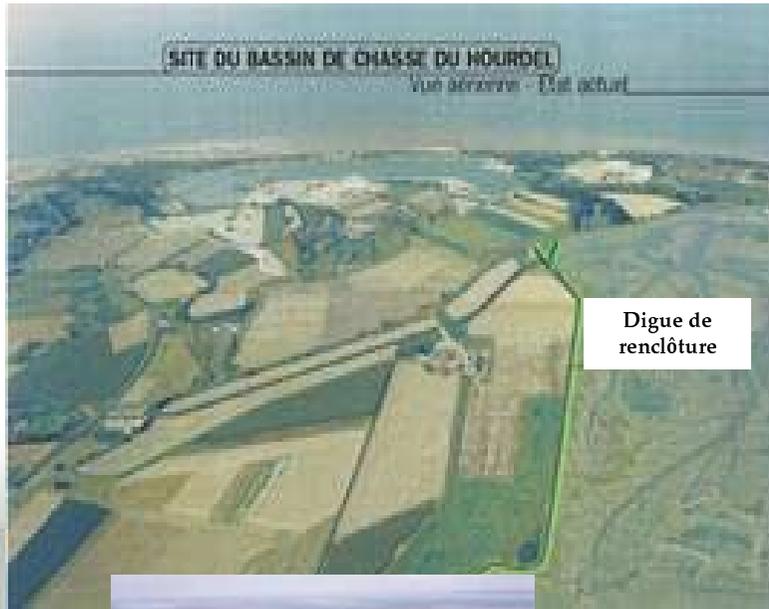
- *Natura 2000*
- *une meilleure connaissance de la ressource benthique*



La Gestion Intégrée des Zones Côtières

Exemple d'étude de cas

J.4. Effets sur la biodiversité de l'ouverture d'un polder



Freiston et Tallesbury



Le CELRL est un opérateur incontournable sur la terre à impliquer davantage sur la mer

- **Proposition d'affectation de partie du DPM au CELRL**

- **Mise en œuvre d'un plan de gestion écologique de la frange littorale terre/mer**

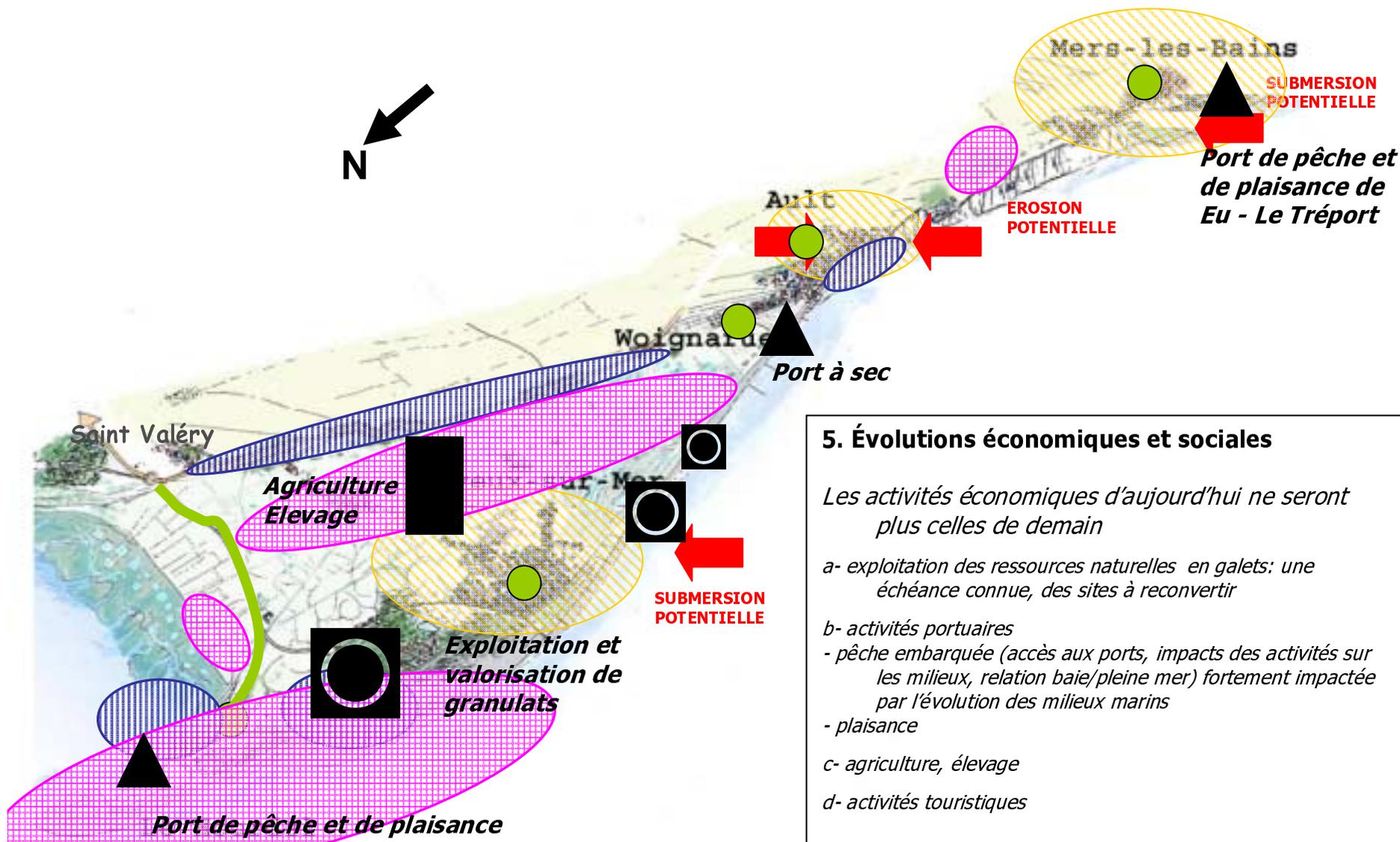
- **Association systématique du CELRL à l'élaboration des documents portant sur les modes d'occupation des sols (SCOT, PLU)**

Nouveau regard du CELRL sur les zones urbanisées



La Gestion Intégrée des Zones Côtières

J – Champ expérimental : axe stratégique – les évolutions économiques et sociales



La Gestion Intégrée des Zones Côtières
Exemple d'étude de cas

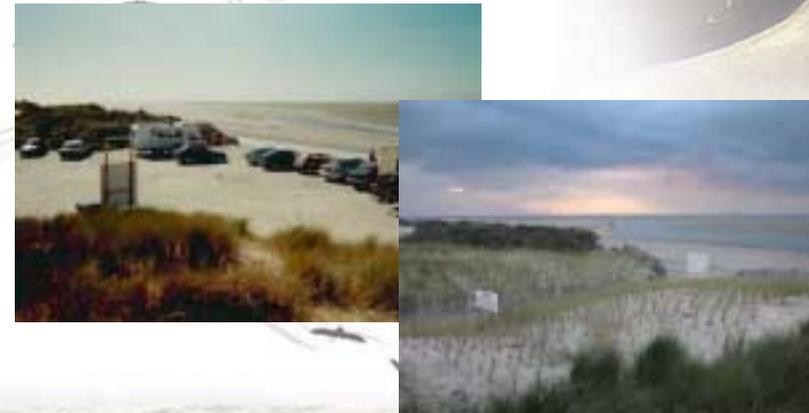
J.5. Le développement touristique

***Le tourisme,
une industrie en
construction basée sur
l'échange et le partage***

*- Construire une économie
touristique mais sous quelle
forme? Comment gérer les
nouveaux modes d'utilisation du
territoire?*

*- Une nature naturelle ou des
aires récréatives?*

*Suppression du parking sur la dune bordière (Route blanche,
Le Hourdel)*



Projet de réhabilitation du front de mer de Cayeux



Il faudra appréhender toute la complexité des interactions entre les axes stratégiques

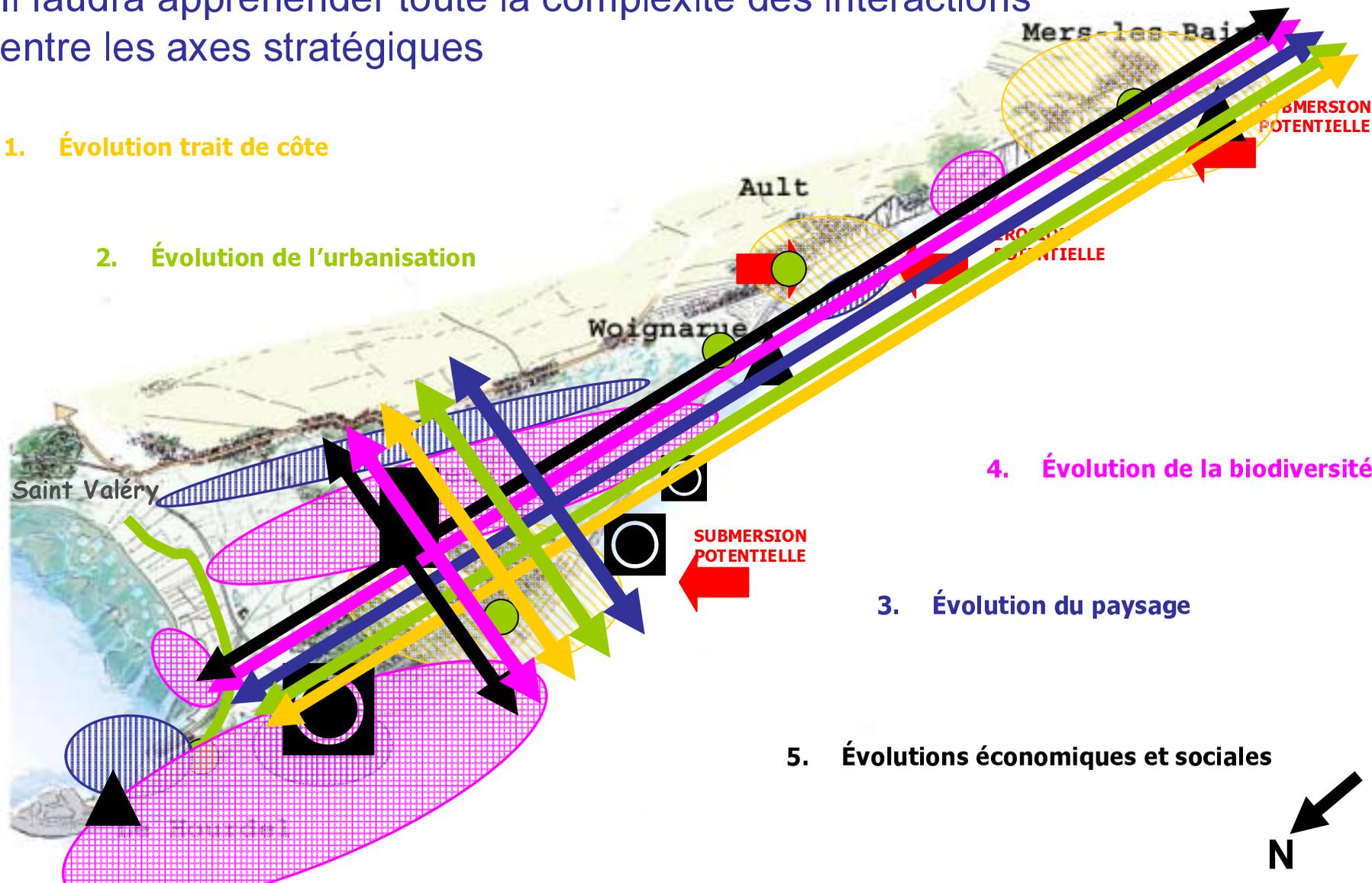
1. Évolution trait de côte

2. Évolution de l'urbanisation

4. Évolution de la biodiversité

3. Évolution du paysage

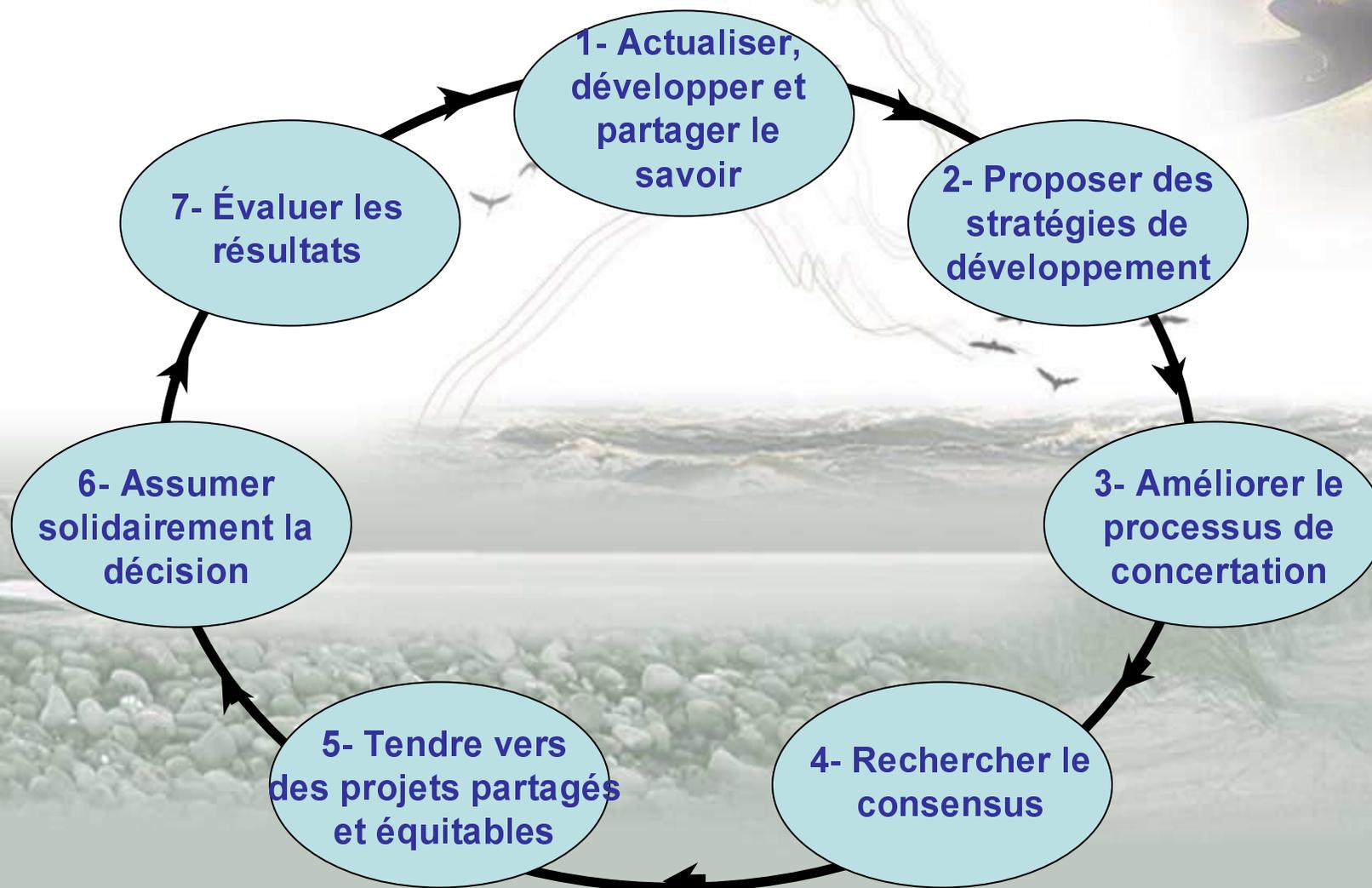
5. Évolutions économiques et sociales



La Gestion Intégrée des Zones Côtières

K- La démarche proposée

Démarche qui consiste à mettre en place les principes d'une bonne gouvernance des projets dans une perspective de développement durable :



K.1. Le comité de pilotage

Liste non exhaustive

Participation aux débats des représentants :

- **Des administrations et établissements publics d'Etat :**
DIREN, SGAR, DDE, DDAF, Préfecture, Affaires maritimes, ONF, Agence de l'eau, CSP, IFREMER, GIP Observatoire du Littoral...
- **Des collectivités locales et des structures intercommunales :**
Conseil régional, Conseil Général, communes, communautés de communes, syndicats mixtes, CCI...
- **Des organismes socioprofessionnels :**
CA, CCI d'Abbeville et de Eu-Le Tréport (industries du Vimeu), syndicats professionnels (carrières, mytiliculture, union locale des commerçants...)
- **Des organismes de recherche :**
GEMEL, Universités, experts, scientifiques, bureaux d'étude...
- **Du monde associatif :**
Picardie Nature, Association « Pour le littoral Picard et la baie de Somme », associations de chasse, associations d'activités sportives...



Organisation du débat en début de période au sein du comité de pilotage

- **Partager les connaissances**
- **Valider les différents axes thématiques de gestion**
- **Organiser la réflexion sur des bases thématiques**



K.2. Les groupes thématiques

Création de 5 groupes thématiques
auxquels seront proposés un ou plusieurs
cas d'étude

1. **l'évolution du trait de côte ;**
2. **l'évolution urbaine ;**
3. **l'évolution des paysages ;**
4. **l'évolution de la biodiversité ;**
5. **l'évolution des activités économiques**



Mise en réseau des acteurs en fonction du territoire
concerné (de Mers-les-bains à Saint-Valery-sur-Somme)
pour un partage d'expériences similaires

➤ **4 réunions sur les 18 mois**



K.3. Les moyens mis en oeuvre

- **Le coordinateur: le Syndicat Mixte Pour l'Aménagement de la Côte Picarde**

Identification d'une personne ressource dans l'instance de coordination

- **La circulation de l'information**

- » **Site Internet interactif (www.baiedesomme.org)**
- » **Mailing**
- » **Lettre d'information (lettre du SMACOPI...)**
- » **La mémoire des réunions (vidéo, audio, ...)**
- » **Diffusion des comptes rendus des réunions à l'ensemble des groupes thématiques**
- » **Réunions thématiques ouvertes**
- » **Relais presse**



L.4. L'évaluation par le comité de pilotage

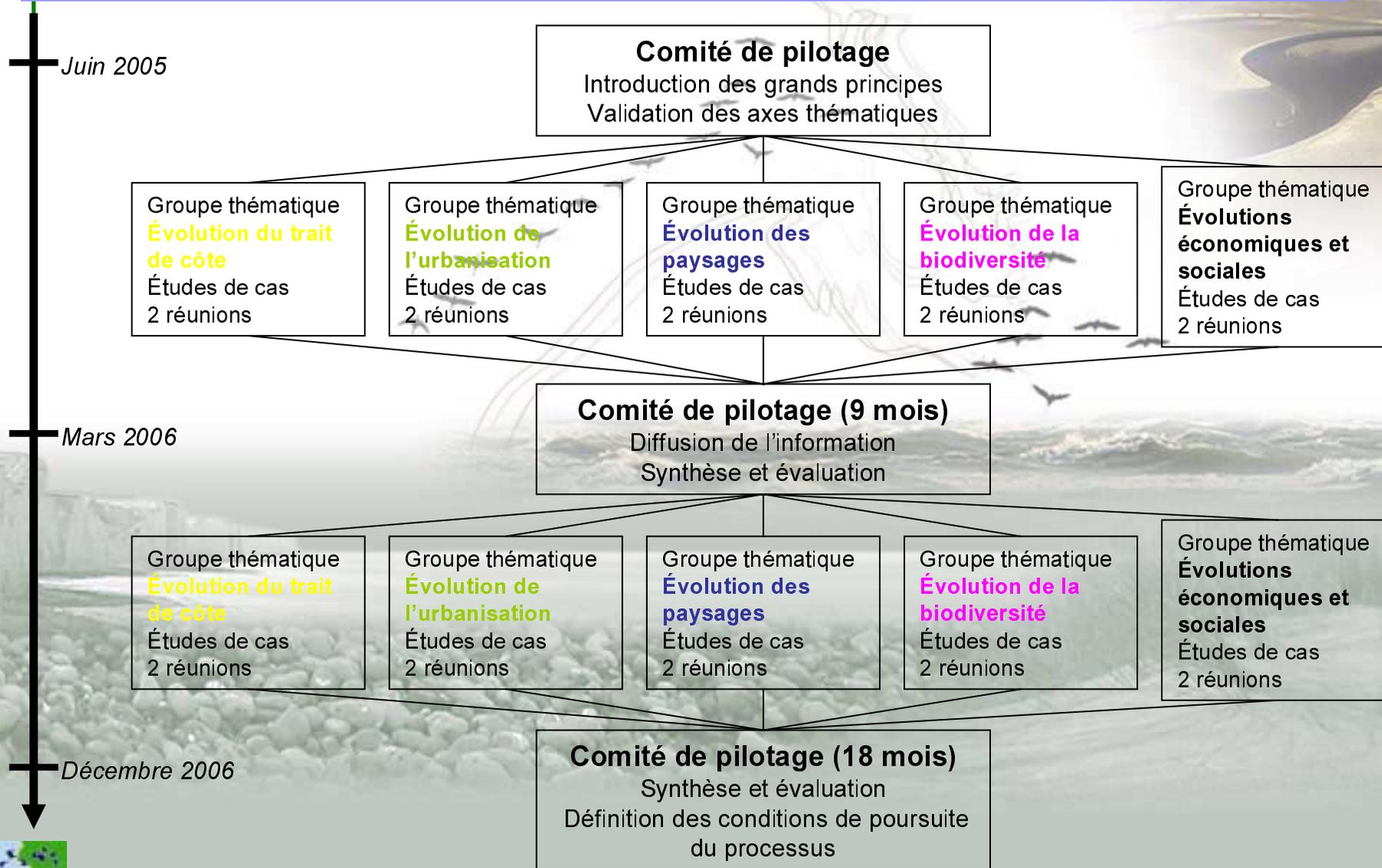
A l'issue des 18 mois

- **Évaluation conjointe des mécanismes de mise en œuvre de la GIZC**
- **Définition des conditions de poursuite du processus expérimental**



La gestion intégrée des Zones Côtières

La démarche proposée



L - Les objectifs

La fragmentation des espaces littoraux, la superposition des compétences, l'accroissement des pressions anthropiques, ..., et finalement des risques croissants encourus par ignorance des conséquences de l'action de l'homme nous engageant aujourd'hui dans **un processus d'intégration des multiples problématiques se concentrant sur cet espace Terre-Mer.**

Un tel bouillonnement suscite l'inquiétude du citoyen lorsque l'action publique se met en marche.

Il fallait hier travailler « **contre** » la mer ;
il faut aujourd'hui travailler « **avec** » la mer.

